

LIBELLÉ DE L'ACTE selon nomenclature	COEFFICIENT	
	Actuel	Proposé
<i>Rééducation d'un membre et de sa racine, quelles que soient la nature et la localisation de la pathologie traitée (la cotation est la même, que la rééducation porte sur l'ensemble du membre ou sur un segment de membre)</i>	7	7,5
<i>Rééducation de tout ou partie de plusieurs membres, ou du tronc et d'un ou plusieurs membres</i>	9	9,50
<i>Rééducation et réadaptation après amputation de tout ou partie d'un membre, y compris l'adaptation à l'appareillage – amputation de tout ou partie d'un membre</i>	7	7,50
<i>– amputation de tout ou partie de plusieurs membres</i>	9	9,50
<i>Les cotations afférentes aux quatre actes ci-dessus comprennent l'éventuelle rééducation des ceintures.</i>	7	7,50
<i>Rééducation du rachis et/ou des ceintures, quelles que soient la nature et la localisation de la pathologie traitée (la cotation est la même quand la pathologie rachidienne s'accompagne d'une radiculalgie n'entraînant pas de déficit moteur)</i>	7	7,50
<i>Rééducation de l'enfant ou de l'adolescent pour déviation latérale ou sagittale du rachis.</i>	7	7,50